

**DEPARTEMENT DU GARD
COMMUNE DE SAUVETERRE**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAUVETERRE, REGULIEREMENT CONVOQUE, S'EST REUNI LE 08 FEVRIER 2013 A 18 HEURES 30 DANS LE LIEU HABITUEL DE SES SEANCES, SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR JACQUES DEMANSE, MAIRE.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames DELAFONTAINE C., DENIS H., Messieurs GAUTHIER D, VERGES J.C, Adjoints
Mesdames CHATENOUD C, COUDERC V., Messieurs, BENOIT M., CHERUEL P, DARLIX L-P, REBIERE P., RIEU P., Conseillers Municipaux.

Procurations de :

AGRET R. à CHERUEL P.
MALINAS C. à DELAFONTAINE C.
NIBOUCHE B. à DARLIX L.P
RICARD G. à VERGES J.C
RICHARD B. à GAUTHIER D.

Secrétaire de Séance : DARLIX L.P

**AUTORISATION DONNEE AU MAIRE POUR LA PASSATION ET SIGNATURE
DES CONTRATS AVEC LES ENTREPRISES - JEAN FERRAT**

Par délibération en date du 16 octobre 2012, le conseil municipal avait décidé :

- D'une part de déclarer infructueux les lots suivants :

N° 1 - V.R.D. GROS ŒUVRE
N°9 PEINTURE – IOLATION EXTERIEURE
N°10 ELECTRICITE – COURANTS FORTS ET COURANTS FAIBLES

- D'autre part, d'engager une négociation avec les lots 2.3.4.5.6.7.8.11.12.13.14

En effet, le Maître d'œuvre nous précise qu'à l'ouverture initiale des plis, il a été constaté des écarts relativement importants, il a également procédé à un réajustement de son estimation. C'est ainsi que le 26 Novembre 2012, nous avons procédé à l'analyse des offres. Ce réajustement concerne le lot N°6 dont l'estimation a été ramenée à 30000 € H.T. L'offre de l'entreprise PAPERON se trouve désormais dans la fourchette admissible des 20%, il a donc été engagé aussi une négociation avec cette entreprise au même titre que les autres concurrents.

Il ainsi proposé ce qui suit :

En ce qui concerne le :

Lot N° 1 VRD - Gros œuvre, il est proposé de retenir l'offre de la société BATI SP pour un montant de 739 515 Euros HT soit 884 459.94 € TTC

REÇU EN PREFECTURE

le 04/03/2013

Application agréée E.legipite.com

Lot N° 2 Charpente métallique – Bardage – Couverture Sèche, il est proposé de retenir l'offre de la société CEVEN METAL pour un montant de 220 790 € HT soit 264 064.84 € TTC auquel se rajoute l'option N°1 d'un montant de 3 770 € H.T soit 4 508.92 € TTC.

Lot N° 3 Etanchéité, il est proposé de retenir l'offre de la Société MIE pour un montant de 43 500 € HT soit 52 026 € TTC.

Lot N° 4 Cloisons - Doublages, il est proposé de retenir l'offre de la Société Tresquoise pour un montant de 63 000 € HT soit 75 348 € TTC

Lot N° 5 Faux Plafonds, il est proposé de retenir l'offre de la Société Tresquoise pour un montant de 52 000 € HT soit 62 192 € TTC.

Lot N° 6 Revêtements de sols – Faïences, il est proposé de retenir l'offre de l'entreprise PAPERON pour un montant de 24 920 € HT soit 29 804.32 € TTC.

Lot N° 7 Menuiseries Extérieures, il est proposé de retenir l'offre de la société J'ALUMINE pour un montant de 70 082 € HT soit 83 818.07 € TTC.

Lot N° 8 Menuiseries Intérieures, il est proposé de retenir l'offre de la Société EGM pour un montant de 133 620.40 € HT soit 158 614 € TTC.

Lot N° 9 Isolation Extérieur – Peintures, il est proposé de retenir l'offre de la société RECOLOR peintures pour un montant de 61 799 € HT soit 73 911.60 € TTC.

Lot N° 10 Electricité – courants forts et courants faibles, il est proposé de retenir l'offre de la société JCP pour un montant de 94 424.98 € HT soit 112 932.28 € TTC auquel se rajoutent l'option 1 alarme intrusion 2 399.73 € HT soit 2 870.08 € TTC et l'option 3 luminaires à 8 765.04 € H.T soit 10 482.99 € TTC.

Lot N° 11 Génie Climatique – Plomberie – Sanitaire, il est proposé de retenir l'offre de JBC CLEMENT pour un montant de 180 000 € HT soit 215 280 € TTC auquel se rajoute l'option 1 pour un montant de 7 090 € H.T. soit 8 479.64 € TTC.

Lot N° 12 Ascenseur, il est proposé de retenir l'offre de la Société OTIS pour un montant de 23 300 € HT soit 27 866.80 € TTC.

Lot N° 13 Equipement Scénique, il est proposé de retenir l'offre de la société MPM Equipement pour un montant de 196 900 € HT soit 235 492.40 € TTC

En ce qui concerne le lot 14 Equipement Siègerie, ce lot n'est pas encore attribué. Un examen du matériel proposé sera fait ultérieurement. Le conseil municipal recevra chaque candidat.

Le Conseil Municipal

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après avoir délibéré,

DECIDE de retenir les entreprises suivantes :

- Lot N° 1 VRD - Gros œuvre, l'offre de la société BATI SP pour un montant de 739 515 € HT soit 884 459.94 € TTC

REÇU EN PREFECTURE

le 04/03/2013

Application agréée E-legaBto.com

030-213003122-20130228-DEL_14_2013-DE

- Lot N° 2 Charpente métallique – Bardage – Couverture Sèche, l'offre de la société CEVEN METAL pour un montant de 220 790 Euros HT soit 264 064.84 € TTC auquel se rajoute l'option N°1 d'un montant de 3 770 € H.T soit 4 508.92 € TTC.
- Lot N° 3 Etanchéité, l'offre de la Société MIE pour un montant de 43 500 Euros HT soit 52 026 € TTC.
- Lot N° 4 Cloisons - Doublages, l'offre de la Société Tresquoise pour un montant de 63 000 Euros HT soit 75 348 € TTC
- Lot N° 5 Faux Plafonds, l'offre de la Société Tresquoise pour un montant de 52 000 Euros HT soit 62 192 € TTC.
- Lot N° 6 Revêtements de sols – Faiences, l'offre de l'entreprise PAPERON pour un montant de 24 920 € HT soit 29 804.32 € TTC.
- Lot N° 7 Menuiseries Extérieures, l'offre de la société J'ALUMINE pour un montant de 70 082 € HT soit 83 818.07 € TTC.
- Lot N° 8 Menuiseries Intérieures, l'offre de la Société EGM pour un montant de 133 620.40 € HT soit 158 614 € TTC.
- Lot N° 9 Isolation Extérieur – Peintures, l'offre de la société RECOLOR peintures pour un montant de 61 799 € HT soit 73 911.60 € TTC.
- Lot N° 10 Electricité – courants forts et courants faibles, l'offre de la société JCP pour un montant de 94 424.98 € HT soit 112 932.28 € TTC auquel se rajoutent l'option 1 alarme intrusion 2 399.73 € HT soit 2 870.08 € TTC et l'option 3 luminaires à 8 765.04 € H.T soit 10 482.99 € TTC.
- Lot N° 11 Génie Climatique – Plomberie – Sanitaire, l'offre de JBC CLEMENT pour un montant de 180 000 Euros HT soit 215 280 € TTC auquel se rajoute l'option I pour un montant de 7 090 € H.T. soit 8 479.64 € TTC.
- Lot N° 12 Ascenseur, il est proposé de retenir l'offre de la Société OTIS pour un montant de 23 300 Euros HT soit 27 866.80 € TTC.
- Lot N° 13 Equipement Scénique, l'offre de la société MPM Equipement pour un montant de 196 900 Euros HT soit 235 492.40 € TTC

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les marchés correspondants

PRECISE que les crédits afférents à cette opération sont prévus au budget 2013 opération 1037.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
 Pour copie conforme suivent les signatures,
 A Sauveterre, le 28 Février 2013

**Le Maire,
 Jacques DEMANSE**

Délibération rendue exécutoire le :
 Publiée le :

